

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

***DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION
DES TAXES FONCIÈRES***

Prenez avis que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'année 2020, est maintenant complété.

Ce rôle est déposé à mon bureau situé à l'Hôtel de Ville, au 147, rue Saint-Pierre à Saint-Constant, et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes sous peu.

Toute personne qui désire consulter ledit rôle, peut le faire durant les heures d'ouverture du service des finances, soit du lundi au jeudi de 8 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes, est prié de se présenter au service des finances, où une copie de ce compte lui sera remise.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 20 février 2020.



Stéphane Brochu, MBA, CPA, CMA
Trésorier et directeur des finances